



Document de travail pour les praticiens du
RSR P&P

Approches vis-à-vis des délinquants extrémistes violents et en matière de lutte contre la radicalisation en prison et en probation

Introduction

Ce document vise à fournir aux décideurs, aux directeurs de maisons d'arrêt et aux agents de probation des informations sur la pratique actuelle et les questions liées à la manière de traiter les délinquants extrémistes violents et les personnes considérées comme particulièrement susceptibles de s'adonner à des actes d'extrémisme violent en prison et en probation ⁽¹⁾. Le document s'articule autour de ces deux contextes. Bien que dans la pratique, il est possible que

Produit par le Centre d'excellence RSR et le groupe de travail RSR P&P. Rédigé par Ryan J. Williams, associé de recherche, University of Cambridge, Centre of Islamic Studies et Prisons Research Centre.

¹ prend comme point de départ un précédent document de travail ayant un titre différent: Radicalization Awareness Network, 'Dealing with Radicalisation in a Prison and Probation Context Ran P&P - Practitioners Working Paper' (2015).



cette distinction n'existe pas dans certains États membres de l'UE, elle sert à identifier des questions clés: les conditions carcérales et les stratégies de réintégration, l'évaluation des risques, les choix de régimes de détention, les initiatives de réinsertion et de réintégration et la formation du personnel.



Ce document vise également à fournir des conseils et à appuyer les processus de prise de décision, que ce soit sur le plan politique ou en matière de gestion des prisons et des systèmes de probation. Il se veut donc d'être accessible plutôt qu'exhaustif. Il n'existe pas de solution universelle, car les États membres de l'UE varient en de nombreux aspects, y compris dans la législation et la manière dont les systèmes pénitentiaires et de probation sont organisés ⁽²⁾. Toutefois, la coopération entre différents services est essentielle à la gestion des risques liés à la radicalisation et afin d'assurer que les délinquants extrémistes violents se voient offrir des opportunités de réinsertion.

Depuis la création du Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RSR) en 2012, le groupe de travail Prison et probation (RSR P&P) s'attache à prévenir l'extrémisme violent, la participation à des groupes extrémistes et les comportements extrémistes en détention et en probation. Le présent document repose sur les contributions des praticiens et la recherche récente en la matière, même si celle-ci reste limitée en raison de la taille relativement réduite de la population concernée. Le groupe de travail RSR P&P est constitué de 250 praticiens, comprenant des représentants des services de probation, des directeurs de maisons d'arrêt, des gardiens de prison, ainsi que des représentants de ministères de la Justice, de services de renseignement et d'ONG et d'organisations de la société civile qui travaillent avec les délinquants. Le RSR P&P a convoqué 13 réunions avec des praticiens de tous les États membres de l'UE (y compris trois visites d'étude dans des prisons de trois pays différents) et des chercheurs de premier plan. Celles-ci ont donné lieu à des échanges de qualité sur un vaste éventail de sujets ⁽³⁾ et ont mis en exergue une série de pratiques prometteuses en prison et en probation, pouvant être consultées dans la Collection RSR d'approches et de pratiques ⁽⁴⁾.

Les praticiens et les décideurs font face à d'énormes pressions politiques et publiques pour assurer la sécurité de la société. Indépendamment de ces pressions, le RSR P&P suit les principes directeurs suivants qui sont reflétés tout au long de ce document:

- le meilleur moyen d'assurer la sécurité de la société est de promouvoir le bien-être et la réinsertion des délinquants;
- les crimes terroristes se rapportent à différentes activités; les individus condamnés pour des actes terroristes ne posent pas tous les mêmes risques pour la société;
- les délinquants peuvent changer de façon positive et ont besoin d'être soutenus pour se dissocier de l'extrémisme violent;
- les droits de l'homme universels doivent être respectés à tous moments et dans toutes les circonstances;
- promouvoir des relations positives entre le personnel et les détenus et un environnement carcéral sain est une condition préalable à la réduction des risques entourant la radicalisation et contribuant à la réinsertion et la réintégration;

⁽²⁾ United Nations, "Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners and the Prevention of Radicalization to Violence in Prisons" (New York: United Nations Office on Drugs and Crime, October 2016). Global Counterterrorism Forum, "Rome Memorandum on Good Practices for Rehabilitation and Reintegration of Violent Extremist Offenders" (Rome 2012).

⁽³⁾ Des synthèses de ces réunions sont disponibles en ligne.

⁽⁴⁾ http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-best-practices/index_en.htm



- la coopération entre différents services est essentielle pour prévenir la radicalisation et soutenir les processus de renonciation.

Ce document de travail concerne les personnes condamnées ou en détention pour des crimes liés au terrorisme, ainsi que les individus considérés comme particulièrement susceptibles de se radicaliser en prison et en probation.

Il incombe désormais aux États membres (et c'est parfois une exigence de la loi) de prévenir les actes de terrorisme au sein des institutions publiques telles que les prisons, et cette responsabilité s'applique vis-à-vis des personnes susceptibles de se radicaliser. Dans ce rapport, nous soulignons qu'il existe différents types de délinquants, dont des personnes qui n'ont jamais commis d'actes de violence et n'en commettront peut-être jamais. Une personne radicale ne passe pas forcément à l'action. Toute réponse à la radicalisation doit prendre cette diversité en compte. Nous reconnaissons également que la coopération entre différents services est nécessaire pour traiter efficacement les délinquants extrémistes violents et les individus considérés comme susceptibles de se radicaliser. Il est essentiel que les délinquants reçoivent un soutien continu et que les informations circulent entre les organisations, y compris les services pénitentiaires et de probation, la police et les organisations communautaires.

Le saviez-vous?

Les délinquants extrémistes violents - un cas à part? Les États membres de l'UE ont actuellement différents points de vue et approches vis-à-vis des délinquants extrémistes violents et des questions entourant la radicalisation. Certains normalisent les risques associés aux délinquants extrémistes violents (par ex. l'Italie, à travers de son approche de la réinsertion qui n'est pas adaptée aux délinquants extrémistes violents) et à la radicalisation, tandis que d'autres considèrent que ces risques demandent des structures et/ou des processus spéciaux (par ex. le programme britannique Healthy Identity, qui cible spécifiquement les délinquants extrémistes violents)⁽⁵⁾.

- *Approches générales:* les théories sur la renonciation à la délinquance et la renonciation au terrorisme se recoupent; toutes deux reconnaissent l'importance d'assurer un soutien professionnel et social en parallèle avec des approches spécialisées ⁽⁶⁾.
- *Approches spécialisées:* chaque délinquant ayant des circonstances uniques, il convient d'adopter des approches adaptées à chacun d'entre eux. Par exemple, les individus qui ont commis des actes de violence pour des motifs idéologiques, ont subi un traumatisme après avoir combattu dans des conflits à l'étranger, ont appris des techniques de combat spécialisées ou ont des liens avec des groupes extrémistes au travers d'un réseau peuvent demander des interventions et des processus spécialisés. Ces approches spécialisées peuvent comprendre des interventions uniques reposant sur la psychologie et/ou la religion.

⁽⁵⁾ United Nations, "Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners and the Prevention of Radicalization to Violence in Prisons."

⁽⁶⁾ Adam Calverley, *Cultures of Desistance: Rehabilitation, Reintegration and Ethnic Minorities* (Taylor & Francis, 2012); Stephen Farrall, *Understanding Desistance from Crime: Emerging Theoretical Directions in Resettlement and Rehabilitation*, ed. Adam Calverley (Maidenhead: Open University Press, 2006).



Contexte

Le contexte du terrorisme a considérablement changé pour les prisons et les systèmes de probation. Les «combattants terroristes étrangers» ⁽⁷⁾ comptent désormais pour la majeure partie des arrestations et des condamnations en Europe (Tableau 1). Le nombre d'arrestations a triplé au cours de ces trois dernières années, les prisons et les systèmes de probation devant faire face à une pression accrue avec des procédures pénales toujours plus nombreuses. Selon Europol, la majorité des arrestations au sein de l'UE au cours de ces trois dernières années concerne des terroristes djihadistes et des combattants étrangers (Tableau 1)⁽⁸⁾.

D'autres types de terrorisme, notamment le terrorisme ethno-nationaliste et séparatiste, ainsi que le terrorisme anarchiste et d'extrême-gauche, reculent. Cependant, l'extrémisme de droite est une source de préoccupation croissante, avec des discours polarisateurs et sociopolitiques nativistes alimentant des actes de violence à l'encontre des musulmans et des migrants par des mouvements réactionnaires, des individus et des petits groupes. Ces tensions devraient continuer de s'accroître dans un avenir proche. Ce climat sociopolitique complexe se reflète dans les prisons et vient se rajouter aux problèmes de la diversité démographique et des tensions qui demandent une réponse.

Un éventail d'activités sont désormais considérées comme des crimes terroristes, dont bon nombre ne sont pas violents et représentent donc un risque limité pour la société. Les activités «à moindres risques» comprennent celles liées à la levée de fonds, à l'intention de voyager ou à la possession de matériel considéré comme extrémiste. Les caractéristiques des individus commettant ces crimes ont également changé; ils sont plus jeunes, proviennent de couches de population plus diverses et comprennent plus de femmes. Les praticiens indiquent que le processus de radicalisation peut être étonnamment court, ne durant parfois pas plus de deux semaines, et que le recrutement peut être réalisé en prison ⁽⁹⁾.

Le saviez-vous?

Une terminologie spéciale? Il est utile de définir une terminologie pour décrire des processus et des interventions spécifiques. Dans un cadre impliquant plusieurs services, un langage commun peut aider

⁽⁷⁾ Le Conseil de sécurité de l'ONU définit les «combattants terroristes étrangers» (Résolution 2178) comme des «... nationaux qui se rendent dans un État autre que leur État de résidence ou de nationalité]... aux fins de commettre, d'organiser ou de préparer des actes de terrorisme, ou afin d'y participer ou de dispenser ou recevoir un entraînement au terrorisme, à l'occasion d'un conflit armé». Il s'agit de personnes qui quittent l'Europe pour se rendre en Syrie, en Irak, au Mali et en Ukraine.

⁽⁸⁾ Europol, 'European Union Terrorism Situation and Trend Report (Te-Sat)', ' (The Hague: European Union, 2016). p.18.

⁽⁹⁾ Pas un seul processus de recrutement n'a toutefois été documenté dans la recherche. United Nations, 'Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners and the Prevention of Radicalization to Violence in Prisons', p. 114. Pour une discussion sur les complexités entourant la radicalisation en prison, voir Alison Liebling, Helen Arnold, et Christina Straub, 'An Exploration of Staff-Prisoner Relationships at Hmp Whitemoor: 12 Years On', (Cambridge: Cambridge Institute of Criminology, Prisons research centre, 2011); Alison Liebling et Helen Arnold, 'Social Relationships between Prisoners in a Maximum Security Prison Violence Faith and the Declining Nature of Trust', *Journal of Criminal Justice* 40 (2012).

différentes parties à se comprendre et à travailler ensemble. L'opportunité d'utiliser ce langage lors du travail avec les délinquants eux-mêmes doit être envisagée avec soin.

- Le «désengagement» fait référence à un changement de comportement, par exemple quitter un groupe ou changer de rôle au sein de ce groupe.
- La «déradicalisation» implique un changement cognitif de compréhension et de point de vue qui motive les individus à cesser de légitimer la violence ⁽¹⁰⁾.
- Dans certains cas, l'utilisation (du terme) «déradicalisation» peut conduire à faire des amalgames et à stigmatiser des individus, ce qui peut leur causer des torts.

Certains délinquants extrémistes violents étant condamnés à des peines courtes, les systèmes de justice pénale ont une marge de manœuvre réduite pour influencer sur le processus de changement. Compte tenu du fait que ces périodes d'intervention sont brèves, il est essentiel d'assurer une continuité lorsque les individus réintègrent la communauté après un séjour en prison et de mobiliser la coopération entre différents services pour évaluer leurs besoins et les soutenir. Des mécanismes de soutien aux familles et le travail en partenariat avec des ONG du troisième secteur doivent être envisagés. Les services de probation ont un rôle important à jouer dans la conception de ces solutions alternatives à la réinsertion en milieu carcéral. Le nombre de combattants étrangers qui devraient entrer en contact avec le système judiciaire soulève également des questions sur les interventions avant et pendant leur procès ⁽¹¹⁾. Les États membres explorent actuellement des moyens de prévenir les «préjudices de la détention» et prévoient dans certains cas des possibilités de sanctions alternatives pour les infractions mineures.

Tableau 1.

Année	2013	2014	2015
Nbre d'arrestations individuelles au sein de l'UE pour des crimes liés au terrorisme	537	774	1077
Nbre de personnes arrêtées pour terrorisme djihadiste	216	395	687
Nbre de condamnations pour crimes terroristes	258	345	417
Nbre d'acquittement pour crimes terroristes	78	107	110

Source: Europol ⁽¹²⁾

Les délinquants extrémistes violents et la radicalisation posent des défis différents d'un État membre de l'UE à l'autre, mais dans tous, le nombre de délinquants extrémistes violents augmente rapidement, le nombre de condamnations pour crimes terroristes étant passé de 258 en 2013 à 417 en 2015 (Tableau 1).

⁽¹⁰⁾ Voir le document https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-exit/docs/ran_exit-ex_post_paper_london_15-16032016_fr.pdf en ligne.

⁽¹¹⁾ Global CounterTerrorism Forum, 'Prison Management Recommendations to Counter and Address Prison Radicalization' (2015).

⁽¹²⁾ Europol, 'European Union Terrorism Situation and Trend Report (Te-Sat)'; 'European Union Terrorism Situation and Trend Report (Te-Sat)', (The Hague: European Union, 2014); 'European Union Terrorism Situation and Trend Report (Te-Sat)'; 'European Union Terrorism Situation and Trend Report (Te-Sat)'.



La France (424), l'Espagne (187), le Royaume-Uni (134) et la Belgique (61) ont fait état du nombre le plus élevé d'arrestations en 2015.

Des procédures de suivi sont en place dans de nombreux États membres de l'UE (par ex. la Belgique, la France, l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni) afin de gérer les risques associés aux délinquants qui n'ont pas été condamnés pour des crimes liés au terrorisme, mais qui risquent de commettre des actes extrémistes violents ou de pousser d'autres personnes à le faire. Le nombre de personnes suivies en raison de craintes liées à l'extrémisme violent n'est pas toujours communiqué par les États membres et fluctue fréquemment. Les chiffres disponibles indiquent qu'en Angleterre et dans le Pays de Galles, 600 personnes sont suivies, tandis qu'en Italie, 124 détenus font l'objet de telles mesures. Bien qu'elles se fondent sur la prudence, ces procédures soulèvent des questions légales et éthiques: comment le risque peut-il être suivi de manière adéquate sans stigmatiser les personnes en les qualifiant d'«extrémistes» et renforcer leur aliénation?

Le saviez-vous?

Réduire le risque par le soutien: les prisons et les systèmes de probation ont le devoir de prendre soin des personnes dont elles sont chargées, y compris les personnes vulnérables. Les individus condamnés pour crimes extrémistes et ceux considérés comme risquant de se radicaliser ont besoin d'être soutenus à des moments délicats. La manière de traiter les délinquants extrémistes violents et les personnes dont on suspecte qu'elles risquent de se radicaliser et de commettre des actes de violence, ou de pousser d'autres personnes à adopter une position extrémiste violente, ne doit pas faire l'objet d'une priorité sur le risque aux dépens des efforts déployés pour répondre aux besoins de ces individus et leur fournir un soutien.

Recommandations clés

- Il existe de plus en plus de «crimes terroristes» différents et les types de personnes qui en sont l'auteur sont de plus en plus variés. Ceux-ci ne présentent pas tous les mêmes risques pour la société. Les réponses doivent être proportionnées; des mesures disproportionnées peuvent alimenter un risque de «préjudices liés à la détention», mais également le processus de radicalisation chez ces individus.
- Tous les États membres de l'UE ont des programmes de réinsertion ciblant différents types de délinquants. L'accès des délinquants extrémistes violents à des programmes spécialisés est une question qui demande une réflexion. Les décisions doivent reposer sur les risques et les besoins individuels, les implications politiques liées au fait de s'occuper de délinquants extrémistes violents, la proportionnalité de la conception de programmes spécialisés par rapport à la taille du groupe cible et les risques potentiels liés au fait que la stigmatisation cause plus de mal que de bien.
- La coopération entre différents services est nécessaire afin d'assurer une prise de décisions informée sur les interventions (au moyen du partage d'informations) et d'assurer la continuité des interventions dans la communauté après la sortie de prison. Elle doit comprendre au minimum des représentants de la prison, du système de probation, de la police, d'organisations communautaires, des services sociaux et sanitaires et de la famille.

Le milieu carcéral



Des environnements carcéraux sains

La recherche suggère que la radicalisation en milieu carcéral est rare, mais que les conditions qui y prévalent peuvent jouer un rôle considérable pour augmenter ou réduire les risques ⁽¹³⁾. Les attaques terroristes récentes en Europe ont été commises par des personnes ayant un passé criminel ⁽¹⁴⁾. Le milieu carcéral comprend l'environnement physique et les valeurs, les relations, les procédures et les politiques qui constituent le fonctionnement quotidien d'une prison. Ces facteurs déterminent l'expérience de la prison et peuvent offrir des opportunités de réduire tant le risque de radicalisation durant la détention que le risque de récidive après la remise en liberté. La surpopulation, le manque de personnel ou de mauvaises relations entre le personnel et les prisonniers, et la mauvaise qualité des installations, notamment un accès insuffisant à des activités importantes telles que l'éducation et le travail, peuvent avoir un impact négatif sur les détenus. Une approche globale d'un environnement carcéral sain comprenant les dimensions suivantes ⁽¹⁵⁾ est à la base de la «sécurité dynamique» ⁽¹⁶⁾:

Relations entre le personnel et les détenus: les détenus doivent être traités avec dignité, respect et courtoisie à tout moment. On entend par de bonnes relations l'attention apportée aux personnes vulnérables, ainsi que l'aide et l'assistance. L'efficacité des relations entre le personnel et les détenus contribuent considérablement à la sécurité du personnel, des détenus et du public, en fluidifiant le flux d'informations et en améliorant sa qualité. De bonnes relations entre les délinquants extrémistes violents et le personnel peuvent faciliter l'instauration d'une certaine confiance, contribuer à faire tomber les barrières qui établissent une distinction entre «nous» et «eux» et éliminer la méfiance et la suspicion souvent observées parmi les personnes ayant une mentalité extrémiste. Ainsi, investir dans une interaction quotidienne positive entre le personnel et les détenus est un élément essentiel dans tout rapport avec les délinquants extrémistes violents.

Bien-être et développement personnel: le bien-être et le développement personnel des délinquants doivent être au cœur de la réinsertion en prison. Cela implique de répondre aux besoins fondamentaux (accès à une nourriture correcte, des installations sanitaires propres, des activités en plein air) et de fournir des formations professionnelles pour que les détenus puissent aspirer à des objectifs de développement personnel. L'accès à l'éducation, à des projets créatifs notamment en art et en musique, et à un espace propice à la pratique et au développement d'une croyance religieuse constituent des moyens importants d'encourager le développement personnel et de minimiser la détresse.

Conditions et contact avec la famille: les conditions carcérales comprennent des installations permettant aux détenus de maintenir leur hygiène corporelle et d'assurer leur décence, un espace de vie propre et des

⁽¹³⁾ Mark S. Hamm, *The Spectacular Few: Prisoner Radicalization and the Evolving Terrorist Threat* (New York: New York University Press, 2013).

⁽¹⁴⁾ Simon Cottee, "Reborn into Terrorism: Why Are So Many Isis Recruits Ex-Cons and Converts", *The Atlantic*, 25 Janvier 2016.

⁽¹⁵⁾ Alison Liebling, *Prisons and Their Moral Performance* (Oxford: Oxford University Press, 2005).

⁽¹⁶⁾ Voir le document https://www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/UNODC_Handbook_on_Dynamic_Security_and_Prison_Intelligence.pdf en ligne.



processus et installations assurant l'accès à et le respect des considérations culturelles et religieuses. Par exemple, les fouilles corporelles et les recherches réalisées par des chiens doivent être réalisées dans le respect des normes culturelles et religieuses. Le contact avec la famille est une forme essentielle de soutien aux détenus et contribue à maintenir de bonnes relations après la libération. La fréquence des contacts avec la famille, un espace adapté aux visites comprenant des installations confortables pour les enfants, et l'octroi d'une durée suffisante propice à assurer une relation significative constituent tous des facteurs importants pour le contact familial. Les liens familiaux sont importants pour la réintégration des délinquants extrémistes violents, car ils peuvent constituer (dans certains cas) un moteur de réinsertion.

Sécurité, sûreté et contrôle: une prison organisée, contrôlée et efficace fournit aux détenus une structure qui répond à leurs attentes et leur permet de se sentir en sécurité. Un manque de structure et des failles dans la sécurité et le contrôle peuvent avoir des répercussions négatives sur l'expérience des détenus, qui peuvent alors rechercher une protection à travers d'autres moyens, notamment des groupes (par ex. des groupes religieux ou des sortes de gangs). Ces groupes peuvent ancrer et renforcer les liens hiérarchiques entre les détenus (sources de statut) et les conflits entre les groupes de détenus, aggraver les risques dans les prisons et réduire la façon dont la sécurité est perçue. Le manque de personnel, ou un personnel inexpérimenté, ont un impact négatif sur la sécurité et le contrôle.

Le saviez-vous?

Établir une confiance de façon appropriée contribue à créer un climat de sécurité et de bienveillance entre le personnel et les détenus: une confiance suscitée de manière intelligente, encourageant de bonnes relations entre le personnel et les détenus, est essentielle à la sécurité et au contrôle. Elle est également essentielle à la réinsertion des détenus. Ne témoigner aucune confiance peut nuire à leur estime de soi et avoir un impact négatif sur leur capacité à se considérer comme dignes de confiance et capables de réintégrer la société. Une prison bien administrée doit reposer sur la confiance intelligente: faire confiance aux détenus qui sont dignes de confiance et permettre aux détenus considérés comme non dignes de confiance de gagner la confiance du personnel. Des politiques autoritaires ou punitives, ainsi que de mauvaises relations entre le personnel et les détenus, peuvent avoir pour effet d'éroder la confiance, de susciter l'aliénation, de légitimer les perspectives extrémistes contre l'État, de miner les efforts de réinsertion et de compromettre la sécurité.

Professionnalisme: un personnel professionnel applique des règles et distribue des privilèges de manière juste et équitable. En outre, il communique clairement les règles et les attentes de la prison. Il doit faire preuve de discernement afin de veiller à ce que des pratiques punitives ne soient appliquées que lorsque les autres options ont été épuisées. Le personnel doit communiquer clairement avec les détenus pour qu'ils comprennent pourquoi certaines actions disciplinaires sont prises à leur encontre et sachent quel comportement ils doivent changer. Le professionnalisme implique un traitement égal entre les délinquants extrémistes violents et les autres délinquants. Les délinquants peuvent essayer de mettre le professionnalisme à l'épreuve. Les délinquants extrémistes violents ayant une forte inclination idéologique et des problèmes de confiance à l'égard des autorités peuvent mettre les membres du personnel à l'épreuve en les «déshumanisant» (par ex. en les traitant de chiens) et en ciblant leurs opinions et idées personnelles. Le personnel pénitentiaire doit être formé à reconnaître ce type de comportement et à comprendre comment y répondre de manière professionnelle et doit donc disposer de soutien à cet égard.

Le saviez-vous?

Le professionnalisme demande une certaine équité (légitimité): l'équité implique des procédures justes et des résultats justes. Des procédures justes impliquent des prises de décision de qualité et de l'équité dans la manière dont le personnel pénitentiaire et les agents de probation traitent les personnes. Des résultats justes impliquent que les groupes individuels soient traités de manière juste et équitable. Favoriser ou désavantager un groupe peut diminuer la légitimité de la prison. Isoler un groupe, par exemple de délinquants musulmans ou de terroristes, peut renforcer le clivage entre « nous » et « eux » (par ex. « l'État contre les musulmans ») et éroder la légitimité de la prison et de l'État, renforçant ainsi l'idéologie extrémiste.

Il est important de considérer que différents groupes ethniques et religieux vivent des expériences différentes (par ex. en ce qui concerne la discrimination, la marginalisation, l'islamophobie ou le racisme) et que reconnaître l'égalité et la diversité évite de renforcer ces expériences et de causer un préjudice. La recherche démontre à quel point des environnements carcéraux malsains peuvent créer les conditions qui contribuent à la radicalisation et plus généralement à des résultats négatifs pour tous les délinquants ⁽¹⁷⁾, y compris des niveaux accrus de détresse qui conduisent au suicide ⁽¹⁸⁾.

Le saviez-vous?

Les détenus « difficiles » et l'environnement carcéral: un comportement problématique parmi les détenus peut être associé à l'environnement carcéral. Un traitement inéquitable, des régimes mal organisés ou des frustrations liées au contact avec la famille sont autant de facteurs qui peuvent influencer le comportement d'un détenu. La recherche montre que des détenus peuvent avoir des comportements difficiles dans certains environnements et pas dans d'autres ⁽¹⁹⁾, ce qui suggère que les comportements problématiques, y compris les comportements associés à la radicalisation, doivent être pris en compte en lien avec le régime de détention.

Recommandations clés

- Un environnement carcéral sain constitue le principal frein à la radicalisation. Une prison sûre, équitable et où règne le professionnalisme permet de réduire les risques de radicalisation. L'absence de ces éléments peut renforcer les idées extrémistes et la méfiance à l'égard des autorités, encourager la formation de groupes et déclencher des actes de violence.
- Investir dans les relations quotidiennes entre le personnel et les délinquants à travers l'habilitation du personnel, le professionnalisme, le respect et des mesures de sécurité dynamique est essentiel pour prendre en charge les délinquants extrémistes violents.

⁽¹⁷⁾ Hamm, *The Spectacular Few: Prisoner Radicalization and the Evolving Terrorist Threat*.

⁽¹⁸⁾ Alison Liebling, *Suicides in Prison* (London: Routledge, 2002).

⁽¹⁹⁾ Roy D. King et Kathleen McDermott, "'My Geranium Is Subversive': Some Notes on the Management of Trouble in Prisons," *The British Journal of Sociology* 41, no. 4 (1990).



Évaluation des risques et soutien

Il existe actuellement des différences dans la manière dont les États membres de l'UE utilisent les résultats de l'analyse des renseignements et de l'évaluation des risques, ainsi que dans la manière dont ils recueillent les informations. Les approches adoptées vont du jugement professionnel aux outils formels d'évaluation des risques.

L'évaluation des risques prend actuellement deux formes:

- la récolte, le contrôle et l'analyse d'informations;
- l'utilisation d'outils spécifiques pour les délinquants extrémistes violents et les personnes soupçonnées d'être en train de se radicaliser ou de pousser d'autres personnes à le faire.

Les États membres sont encouragés à suivre les principes directeurs présentés à la page 1.

Le saviez-vous?

Qu'est-ce qu'un comportement subversif? Dans un effort visant à prévenir les actes extrémistes violents, une attention accrue est accordée à l'identification de comportements extrémistes non violents qui peuvent précéder des actes de violence soit en prison, soit à l'extérieur. Cela a soulevé des questions importantes pour le personnel qui est chargé d'identifier des comportements suspects. Identifier les risques liés à la radicalisation est également difficile dans un environnement carcéral. Il existe une distinction entre un «comportement caractéristique de la prison» (résistance, luttes de pouvoir ou adhésion à un groupe à des fins de protection) et un «comportement extrémiste» (commettre des actes violents). Des évaluations individuelles structurées et des membres du personnel spécialement formés peuvent contribuer à évaluer plus précisément les risques, les motivations et les besoins des détenus.

Des procédures sont actuellement en place dans plusieurs États membres (à l'instar de la Belgique, de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Suède et du Royaume-Uni) afin de détecter la radicalisation. Ces procédures comprennent la récolte de renseignements et l'établissement de rapports⁽²⁰⁾. Les renseignements sont essentiels à la sécurité de fonctionnement des prisons, mais le contrôle de l'extrémisme peut occasionner de faux positifs. Nous recommandons donc de prendre en compte quatre considérations à l'heure de prendre des décisions associée aux renseignements:

- (1) si les renseignements sont utilisés pour informer des décisions, notamment concernant le placement de détenus dans des unités spéciales, ils doivent être utilisés dans le respect des cadres juridiques et des droits de l'homme;
- (2) les systèmes de renseignements portant sur le «groupe cible» doivent fonctionner sur plusieurs niveaux: ils doivent reconnaître les degrés ou les niveaux de risque ou de menace (par ex. en relation avec les capacités, l'intention et l'engagement) et doivent spécifier si cette menace concerne les délinquants eux-mêmes, les gardiens de prison, d'autres détenus ou le public;
- (3) les renseignements doivent être utilisés de manière dynamique, pouvant être écartés s'ils ne sont pas valides ou obsolètes, ou permettant de réduire le risque d'un individu;

⁽²⁰⁾ Global CounterTerrorism Forum, 'Prison Management Recommendations to Counter and Address Prison Radicalization'.



(4) les renseignements doivent être placés dans un contexte: les personnes qui soulèvent des inquiétudes et sollicitent des renseignements de sécurité autour de la radicalisation doivent mettre ces informations dans un contexte et les recouper avec d'autres sources d'informations. Ces informations contextualisées doivent inclure:

- des récits de personnes ayant un lien personnel ou proche avec le délinquant qui peuvent fournir un contexte et des informations à son égard, par exemple un aumônier ou un gardien de prison;
- des données actuarielles: sur l'individu et l'infraction;
- des facteurs dynamiques: tels que l'emploi, le logement, la santé mentale, le soutien familial, etc.; la variation de ces facteurs en particulier peut être à l'origine d'un risque accru, ou au contraire atténuer les circonstances qui réduisent ce risque;
- des facteurs cliniques: jugement et expérience professionnels, recours à l'expérience personnelle et professionnelle pour évaluer les informations recueillies dans le cadre d'entretiens et de l'examen des dossiers;
- information émanant des partenaires dans le cadre d'une collaboration entre plusieurs services, notamment des travailleurs sociaux, des forces de l'ordre et des services de renseignement, sur la situation d'un individu.

Certains États membres (par ex. la Suède) ont un service de renseignement exclusivement consacré à la prison. Les directeurs de prison se plaignent souvent d'un manque d'échange entre les prisons et les services de renseignement. Disposer de services de renseignement consacrés à la prison peut faciliter la mise en place des protocoles de partage de l'information, ce qui permet aux services généraux de renseignement de fournir plus simplement aux prisons des informations sur les délinquants qui ont commencé un processus de radicalisation.

Le saviez-vous?

Radicalisation et comportement religieux: en ce qui concerne l'extrémisme d'inspiration religieuse, il est très important de ne pas confondre les individus qui peuvent avoir (re)découvert leur foi avec les personnes qui ont développé des opinions radicales. La plupart des gens qui se convertissent ou reviennent à l'Islam, par exemple, au cours de leur incarcération, le font pour des motifs individuels pacifiques ou pour tisser des liens avec un autre groupe de détenus. Cependant, les préjugés sur le rapport entre la religion et l'extrémisme demeurent très présents et peuvent entraver l'évaluation correcte des risques. La diversité du personnel et des formations de sensibilisation contribuent à éviter la confusion entre l'un et l'autre.

Plusieurs outils formels d'évaluation des risques sont actuellement utilisés dans un certain nombre d'États membres, afin d'évaluer le risque considéré comme associé à des personnes soupçonnées ou condamnées pour extrémisme violent ⁽²¹⁾. Toutefois, l'évaluation des risques pour radicalisation n'en est qu'à ses balbutiements. Une évaluation précise doit prendre en compte l'éventail de motivations et de

⁽²¹⁾ Ces outils comprennent l'instrument Vera 2, le REM (Risk Assessment Extremism for Managing) et l'ERG22+ (Extremism Risk Guidance). Voir D. Elaine Pressman and John Flockton, 'Violent Extremist Risk Assessment: Issues and Applications of Teh Vera-2 in High-Security Correctional Setting', in *Prisons, Terrorism and Extremism: Critical Issues in Management, Radicalisation and Reform*, ed. Andrew Silke (London: Routledge, 2014). Visite du RSR P&P dans un établissement pénitentiaire, Vught, 26 novembre 2015. Monica Lloyd et Chris Dean, 'The Development of Structured Guidelines for Assessing Risk in Extremist Offenders', *Journal of Threat Assessment and Management* 2, no. 1 (2015).



circonstances qui contribuent à la radicalisation, qui peuvent différer d'un délinquant à un autre et relever de besoins existentiels, d'engagements idéologiques, d'incitations financières ou de la glorification de la violence ⁽²²⁾. Compte tenu du fait qu'elles se concentrent sur l'extrémisme violent, ces évaluations des risques sont conçues pour être mises en œuvre après des évaluations des risques généraux et d'autres instruments utilisés pour évaluer les risques globaux et les besoins de délinquants.

Les évaluations ont une valeur limitée si elles ne sont pas réalisées fréquemment. Elles doivent être envisagées comme une activité continue qui repose sur des évaluations professionnelles. Les outils d'évaluation des risques peuvent être utilisés pour différentes raisons, notamment pour évaluer les besoins des délinquants et informer les décisions concernant les placements, les programmes et le soutien.

Le saviez-vous?

Les influences dans la radicalisation: déterminer si une personne essaie de pousser une autre à adopter des comportements extrémistes violents pose un défi important dans le contexte difficile d'aujourd'hui. Influencer d'autres personnes suppose une intention de contraindre une personne à la violence et la volonté d'une personne d'adopter une position et un comportement violents. Les pratiques de gestion des risques doivent faire une distinction entre les risques que des individus contraignent d'autres personnes à adopter des attitudes extrémistes et d'autres formes d'interactions sociales. Les groupes de pairs dans les prisons peuvent fournir des possibilités de mentorat prosocial. Les pratiques de gestion des risques doivent également prêter attention aux personnes vulnérables qui peuvent subir des actes d'intimidation et des contraintes.

Les outils d'évaluation des risques ne doivent pas être utilisés comme des outils prédictifs visant à mesurer la menace ou le comportement futurs d'un individu. L'utilisation de ces outils pourrait avoir plusieurs effets néfastes, notamment en mettant sur des personnes l'étiquette d'«extrémistes», contribuant à leur aliénation, et diminuant potentiellement la légitimité (équité) de la prison ⁽²³⁾. C'est pourquoi il est essentiel d'évaluer de manière approfondie et régulière chaque individu en prenant en compte ses circonstances personnelles, sociales et environnementales ⁽²⁴⁾. L'accent placé sur l'évaluation des risques et la détection ne doit pas aller aux dépens du soutien apporté aux délinquants par des mesures visant à assurer leur sécurité et leur développement personnel et des occasions de contact avec leur famille.

Afin de reconnaître le changement positif et négatif, il est important de répéter les évaluations à intervalles réguliers ou lors de périodes de changement. Cela est essentiel pour documenter et comprendre les réductions du niveau de risque qu'un délinquant en particulier peut démontrer au fur et à mesure de son processus de désengagement, et pour assurer la transparence des décisions, par exemple à l'égard des programmes et du placement.

⁽²²⁾ United Nations, 'Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners and the Prevention of Radicalization to Violence in Prisons', p. 42.

⁽²³⁾ Alison Lieblich et Ryan J. Williams, 'The New Subversive Geranium: Some Notes on the Management of Additional Troubles in Maximum Security Prisons', *British Journal of Sociology* (in press).

⁽²⁴⁾ United Nations, 'Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners and the Prevention of Radicalization to Violence in Prisons', p. 42.



Le saviez-vous?

Leadership charismatique: différents facteurs peuvent déterminer le niveau de distinction sociale des détenus. La recherche indique que le statut des détenus est établi en fonction de critères antérieurs à la prison (hiérarchie des crimes) et sur la base de ce qui est considéré comme utile dans le contexte carcéral pour apaiser les douleurs associées à l’incarcération (par ex. les liens sociaux). Le leadership parmi les détenus doit être compris dans l’ensemble du contexte social, matériel et moral des prisons. Des travaux de recherche récents ont prouvé l’émergence d’une hiérarchie entre les détenus dans un environnement carcéral tendu présentant de mauvaises relations entre le personnel et les détenus, et a conclu que le chef avait apporté un certain équilibre, de la stabilité et de l’ordre dans le quartier de la prison ⁽²⁵⁾.

⁽²⁵⁾ Alison Liebling et al., 'Locating Trust in a Climate of Fear: Religion, Moral Status, Prisoner Leadership, and Risk in Maximum Security Prisons — Key Findings from an Innovative Study', (Prisons Research Centre, Institute of Criminology: University of Cambridge, 2015).

Recommandations clés

- Des outils de contrôle et de partage des renseignements concernant la radicalisation et le recrutement sont nécessaires pour évaluer le niveau de risque et de menace des délinquants extrémistes violents (pour eux-mêmes, d'autres délinquants, le personnel et le public); mettre de tels outils en place au sein du système carcéral peut améliorer la coopération avec la police et les services généraux de renseignement;
- en ce qui concerne les extrémistes violents, des outils spécialisés d'évaluation des risques sont nécessaires; il convient de recueillir des informations à partir de différentes sources et d'assurer l'impartialité de l'évaluateur;
- des outils spécialisés d'évaluation des risques doivent compléter d'autres outils et approches d'évaluation des risques et des besoins;
- les évaluations des risques doivent être réalisées régulièrement, de sorte que toute évolution des niveaux de risque apparaisse clairement; les évaluations doivent prendre en compte les circonstances personnelles, sociales et environnementales du délinquant;
- les protocoles d'évaluation des risques doivent être adaptés à la complexité/taille du processus/population, niveau de ressources et capacités du personnel au sein d'un État membre;
- en ce qui concerne la réinsertion, l'évaluation des risques doit inclure une évaluation des besoins, qu'ils soient généraux ou spécifiques à un état d'esprit extrémiste (par ex. plus de contact avec la famille, développement d'une compréhension entre les religions, plus de contact avec d'autres détenus ou membres du personnel qui peuvent influencer positivement le délinquant extrémiste violent).

Choix du régime de détention: concentration, dispersion ou combinaison des deux

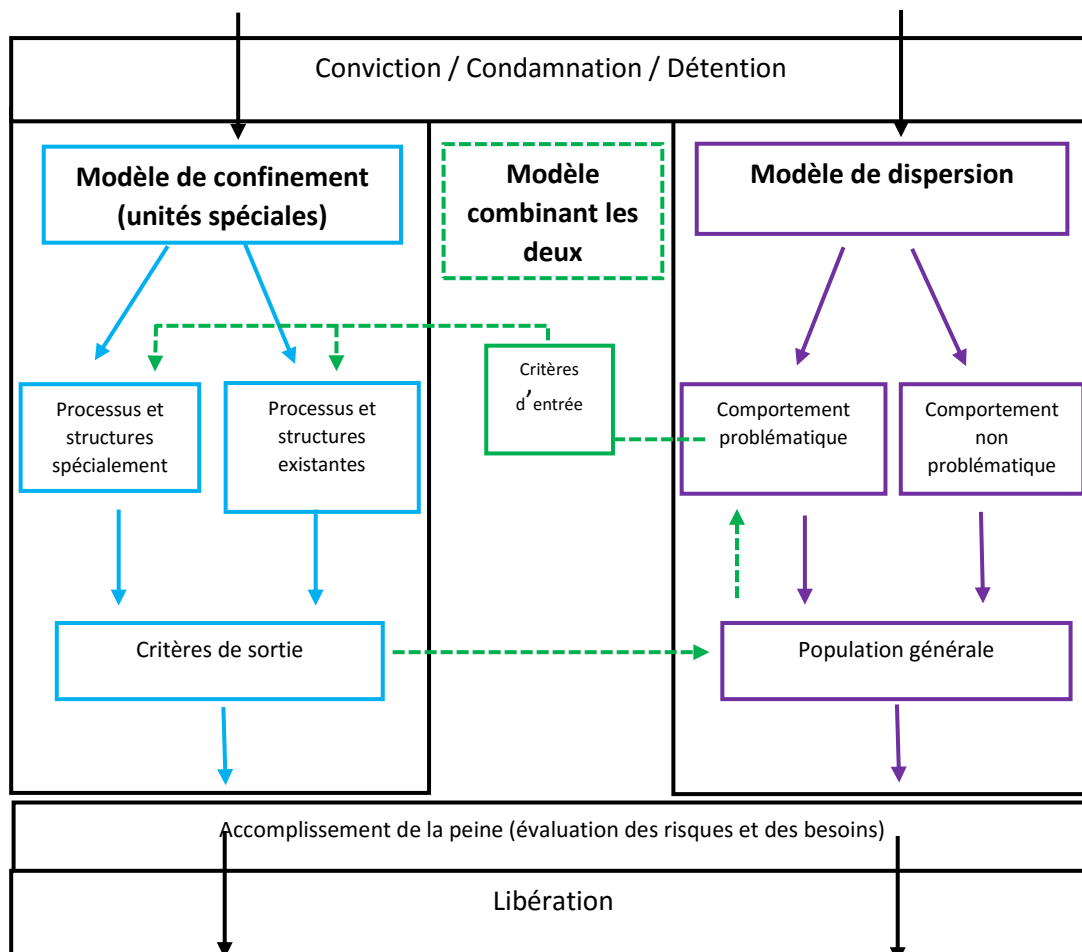
Les États membres de l'UE utilisent actuellement trois types de régimes différents pour traiter les délinquants extrémistes violents et les individus considérés comme risquant de se radicaliser ou d'influencer d'autres personnes ⁽²⁶⁾. Les délinquants extrémistes violents ne sont pas tous placés dans des prisons à sécurité renforcée, car certains États membres ne disposent pas de telles prisons. D'autres États membres possèdent des prisons réservées aux délinquants extrémistes violents inculpés ou reconnus coupables de crimes terroristes (par ex. la Belgique, la France, l'Italie, les Pays-Bas et l'Espagne). La politique et la pratique évoluent rapidement dans ce domaine, les pays explorant différents choix de régime (l'Angleterre et le Pays de Galles, par exemple, envisagent de passer d'un modèle de dispersion à une unité spéciale, tandis que la France a testé des unités spéciales en 2016). La présente section explore les différences entre les régimes de détention suivant les modèles de concentration, de dispersion ou combinant les deux, ainsi que les inconvénients et les avantages de chacun. La Figure 1 présente une partie du processus de prise de décision impliquée dans ces choix de régime.

Modèle de confinement: les délinquants extrémistes violents et les personnes soupçonnées de radicalisation sont placés dans des unités séparées. Ces petites unités suivent dans certains cas un régime similaire, tandis que dans d'autres proposent des régimes uniques qui permettent au personnel de gérer des

⁽²⁶⁾ Roy D. King et Sandra L. Resodihardjo, 'To Max or Not to Max', *Punishment & Society* 12, no. 1 (2010).

risques et des comportements spécifiques (voir les considérations concernant les unités spéciales). Les modèles de confinement peuvent regrouper des délinquants extrémistes violents et des suspects, ou peuvent jouer le rôle d'unités spéciales pour différents types d'individus ayant un comportement problématique (c'est-à-dire, ne regroupant pas uniquement les délinquants extrémistes violents). Le modèle de confinement constitue initialement une opportunité pour les délinquants extrémistes violents qui entrent dans le système carcéral, mais il s'adresse également aux individus non condamnés pour des faits d'extrémisme violent mais dont le comportement est lié à la radicalisation (voir les «critères d'entrée» p. 17).

Figure 1. Représentation graphique des processus de décision de trois modèles d'incarcération des délinquants extrémistes violents et des délinquants radicalisés



Le saviez-vous?

«Critères d'entrée» dans les unités spéciales: l'entrée en unités spéciales se fait en fonction de certains critères. Ils doivent tenir compte: des éléments sur lesquels se fondent les décisions concernant le déplacement d'une personne vers une unité spéciale; des critères exacts utilisés; de la manière dont les comportements problématiques associés à la radicalisation sont similaires ou différents d'autres comportements problématiques observés dans un environnement carcéral; de la transparence des décisions; de leur possible remise en question sur le plan juridique; et de leur conformité avec les droits de l'homme.

Avantages: le confinement permet de suivre de près les comportements et les interactions. Grâce à des formations, les membres du personnel peuvent devenir hautement spécialisés pour travailler avec cette population et les interventions peuvent se concentrer sur leurs besoins. Les délinquants extrémistes violents sont séparés de la population générale, ce qui évite que la hiérarchie des pouvoirs soit modifiée et que les délinquants extrémistes violents exercent une influence quelconque sur les autres détenus. Le modèle de confinement assure également que les délinquants extrémistes violents et les personnes considérées comme risquant de radicaliser d'autres personnes ne recrutent pas directement ni n'influencent d'autres personnes dans la population carcérale générale. En outre, pour le public, ce modèle constitue une manière relativement «visible» de prendre en charge les délinquants extrémistes violents.

Désavantages: regrouper des délinquants extrémistes violents peut renforcer les liens sociaux et alimenter une culture d'opposition entre les détenus et le personnel, sapant les efforts de ces derniers pour établir des relations et instaurer une confiance. Ces dynamiques sociales peuvent ancrer encore plus solidement l'antagonisme entre «nous» et «eux» et renforcer les idées selon lesquelles l'État va à l'encontre des individus. Le rassemblement par groupe religieux ou ethnique similaire peut également renforcer les idées qui prévalent à l'intérieur de la prison et dans la société plus généralement sur le traitement inéquitable de groupes religieux ou ethniques en particulier, légitimant les revendications. Les unités peuvent être sources de stigmatisation et de statut (voir les «unités spéciales» ci-dessous), ce qui va à l'encontre de leurs objectifs en nuisant à l'image qu'ont les délinquants d'eux-mêmes ou faisant des unités des placements désirables; dans un cas comme dans l'autre, cela fait obstacle aux efforts déployés pour la réinsertion. Cette approche considère tous les délinquants extrémistes comme présentant des risques de même niveau et gravité, malgré les différentes activités incluses sous la dénomination «crimes extrémistes violents», notamment ceux liés à la levée de fonds, au voyage et à la violence. Le coût de la mise en place d'installations et de régimes spécialement conçus est élevé, et peu de recherches ont été menées pour déterminer le fonctionnement de telles unités. Des expériences (pilotes) d'unités spéciales, par exemple aux Pays-Bas et en France, montrent la difficulté de trouver du personnel qualifié. Lorsque des incidents surviennent (par ex. lorsque des membres du personnel sont blessés), les postes au sein d'unités spéciales deviennent bien moins attractifs. La diversité des risques et des besoins des délinquants au sein de l'unité spéciale (hommes/femmes, délits et contextes idéologiques différents) s'élargit à la mesure de l'éventail des crimes terroristes. Maintenir un régime de sécurité unique qui fonctionne malgré ces différences s'est révélé difficile.

Le saviez-vous?

Le défi des «unités spéciales»: identifier les délinquants extrémistes violents et les personnes considérées comme risquant de radicaliser d'autres détenus dans des unités spéciales soulèvent des questions liées à la stigmatisation et au statut. Les unités spéciales peuvent mettre une étiquette sur ces personnes, les

condamnant à être considérées comme «à risque» et diminuant les possibilités de réinsertion. Elles peuvent également avoir pour effet de créer des groupes de détenus et de faire obstacle aux efforts déployés pour la réinsertion. Les unités spéciales peuvent servir de source de statut, car le placement dans une unité spéciale marque un prisonnier comme distinct des autres prisonniers et peut être vu comme une marque de prestige. Les arguments motivant l'utilisation d'unités spéciales plutôt que des processus et des structures existants pour gérer des comportements problématiques doivent être clairement articulés dans chaque contexte.

Modèle de dispersion: les délinquants extrémistes violents et les personnes soupçonnées de radicalisation sont placés dans la population carcérale générale et appartiennent au même régime. Cette approche suppose un effort pour normaliser les délinquants extrémistes violents au sein de la population générale, même si les régimes de sécurité peuvent différer pour leurs cas. Le comportement problématique chez les délinquants extrémistes violents et d'autres détenus dont le comportement est lié à la radicalisation peut être géré au moyen des procédures existantes. Un placement spécial peut être requis pour les détenus problématiques conformément aux procédures carcérales.

Avantages: les détenus étant placés dans des populations générales, ils ne sont pas soumis aux mêmes sources de stigmatisation ou de marginalisation qui découlent du placement dans une unité spéciale. De la même manière, ce régime évite les problèmes de statut occasionnés par le placement dans une unité spéciale. Les délinquants extrémistes violents peuvent avoir l'occasion de changer leurs attitudes et leur comportement en interagissant avec la population générale de détenus. Cette approche est susceptible d'avoir un coût inférieur à celui des unités spéciales.

Désavantages: le personnel n'est pas spécialisé et peut ne pas être formé pour comprendre entièrement soit la population, soit les marqueurs de risque. Les risques entourant l'extrémisme sont plus difficiles à identifier dans la population générale de détenus et ces risques font partie d'une multitude d'autres dynamiques sociales et de risques pour l'ordre et le contrôle. Il existe également des craintes que la dispersion des délinquants extrémistes violents au sein de la population générale augmente le potentiel de radicalisation chez d'autres et fournisse des occasions de mélange de cultures du crime.

Le saviez-vous?

«Critères de sortie» des unités spéciales: des critères clairs doivent être appliqués pour déterminer la sortie de personnes des unités spéciales. Parmi les considérations majeures figurent: si les détenus problématiques et les délinquants extrémistes violents sont placés dans des unités spéciales, quelles possibilités sont données aux délinquants pour sortir de ces unités? Des «critères de sortie» sont-ils spécifiés, ou les unités spéciales sont-elles utilisées pour la durée des peines des délinquants? Les détenus doivent se voir offrir des possibilités de modifier leur comportement et ces changements doivent être reconnus.

Modèle combinant dispersion et confinement: les personnes soupçonnées ou convaincues d'extrémisme violent sont placées dans un régime séparé ou ordinaire, selon l'évaluation des risques et le comportement du détenu individuel.

Avantages: un modèle combinant dispersion et confinement fournit de la souplesse et une capacité d'adaptation aux risques et aux besoins des personnes.

Désavantages: les critères et les outils d'évaluation des risques permettant de déterminer un placement approprié sont imprécis (voir Évaluation des risques et soutien). Un modèle combinant dispersion et confinement est coûteux, car il demande une formation du personnel et des ressources spécialisées.

Tableau 2. Résumé des avantages et inconvénients potentiels du choix de régime

Choix du régime	Avantages potentiels	Inconvénients potentiels
Confinement	<ul style="list-style-type: none"> -Surveillance étroite -Effet limité sur la population générale -Interventions concentrées -Personnel spécialisé -Réassurance pour la sécurité publique 	<ul style="list-style-type: none"> -Établissement de nouveaux liens et approfondissement des liens existants entre les prisonniers -Diminution de la confiance entre le personnel et les détenus -Ancrage de l'antagonisme -Renforcement des sentiments d'injustice -Stigmatisation -Statut associé au fait de se trouver dans une unité spéciale -Tous les délinquants extrémistes violents sont considérés comme présentant le même risque -Difficultés à trouver du personnel -Coût financier élevé
Dispersion	<ul style="list-style-type: none"> -Moins de stigmatisation et de marginalisation -Aucun statut découlant du placement dans une unité spéciale -Possibilités d'influence positive des autres détenus 	<ul style="list-style-type: none"> -Personnel généraliste, coûts de formation -Difficulté d'assurer la qualité des renseignements -Difficultés pour connaître les détenus et concernant la sécurité de la dynamique -Les délinquants extrémistes violents peuvent exercer une influence sur les autres -Les délinquants extrémistes violents peuvent être influencés par des gangs criminels
Combinaison	<ul style="list-style-type: none"> -Réponse adaptée aux besoins et risques individuels 	<ul style="list-style-type: none"> -Imprécision des critères de sélection/évaluation des risques

Recommandations clés

- Les choix du régime de détention doivent être guidés par l'objectif consistant à neutraliser les délinquants extrémistes violents tout en minimisant les risques qu'ils présentent pour eux-mêmes, les autres détenus, le personnel et le public général.
- Les avantages et les inconvénients des différents modèles de régime de détention disponibles pour gérer les risques autour de la radicalisation doivent être sous-pesés avec soin et mesurés à l'aune des besoins et des délinquants individuels. Pour les détenus dont le comportement démontre des risques de radicalisation, des unités spéciales peuvent être nécessaires, mais leur utilisation doit être guidée par des critères clairs d'entrée et de sortie, et elles doivent être conformes aux cadres juridiques du pays concerné.
- La différenciation au sein des unités spéciales est importante pour adapter les efforts de sécurité et de réinsertion à différents niveaux de risques et de besoins en relation avec la gravité du crime, le sexe et le contexte idéologique.
- Indépendamment du choix du régime, les prisons doivent être dotées de moyens d'évaluer le placement approprié pour chaque détenu et avoir des dispositions de formation du personnel adaptées (généraliste ou spécialiste).

Interventions de réinsertion

Utilisation de structures et processus existants pour des plans d'exécution de peine individualisés: il existe dans les prisons peu d'interventions de réinsertion spécifiquement destinées aux délinquants



extrémistes violents et aux personnes soupçonnées de radicalisation. Les questions entourant la radicalisation sont généralement abordées au moyen de structures et processus existants qui sont adaptés à chaque délinquant, dans le cadre de son plan d'exécution de peine ⁽²⁷⁾. Les interventions psychologiques, les activités d'aumônerie, l'éducation et l'emploi, ainsi que de bonnes relations entre le personnel et les détenus permettent de modifier les comportements. L'adoption d'une approche large et globale reconnaît que la renonciation à l'extrémisme violent est une trajectoire qui est souvent unique et comporte de multiples facettes. La formation professionnelle en prison est importante pour préparer les détenus à la libération et à la renonciation. Les délinquants condamnés à des peines plus brèves ont moins de possibilités d'intervention en prison.

Interventions psychologiques spécialisées: il n'existe que peu d'exemples d'interventions spécialisées ciblant directement les délinquants extrémistes violents ⁽²⁸⁾. Celles qui existent reposent sur des outils psychologiques et sont menées de manière individuelle ou dans des petits groupes. Le besoin d'interventions spécialisées dépend des particularités de chaque personne. L'expérience suggère que les interventions individuelles peuvent être plus difficiles à financer. Durant les interventions de groupe, les participants sont souvent moins «honnêtes», particulièrement en ce qui concerne leur propre situation et leurs perspectives. La perturbation potentielle de la dynamique de groupe (par ex. des «leaders» radicaux qui remettent en cause l'animateur) doit également être prise en compte.

Enseignement théologique et soutien pastoral: des activités d'aumônerie peuvent contribuer à l'éducation et au soutien religieux. Les aumôniers non seulement fournissent une éducation religieuse, mais dans le cas de l'idéologie islamiste violente, peuvent également remettre en cause des vues particulières et fournir aux détenus des opportunités de réfléchir aux problèmes d'une manière différente. Toutefois, les possibilités de participation aux activités d'aumônerie varient d'un État membre à l'autre selon les ressources, la démographie de chaque prison et la position de l'État quant à la religion. Les interventions théologiques spécialisées, y compris les séances de dialogue, telles qu'organisées dans les États à majorité musulmane, sont rares au sein des États membres de l'UE. L'attention et le conseil peuvent parfois empiéter sur les objectifs de prévention et de déradicalisation, par exemple lors de la fourniture de perspectives théologiques alternatives, mais la sécurité ne doit pas être le point d'attention prioritaire d'un aumônier. Si des aumôniers participent à des efforts de désengagement/déradicalisation, ils doivent être expérimentés et formés à le faire. Leur formation religieuse ne suffit pas pour mener des interventions spécialisées auprès de délinquants extrémistes violents.

⁽²⁷⁾ United Nations, 'Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners and the Prevention of Radicalization to Violence in Prisons', p. 42.

⁽²⁸⁾ Christopher Dean, 'The Healthy Identity Intervention: The UK's Development of a Psychologically Informed Intervention to Address Extremist Offending', in *Prisons, Terrorism and Extremism: Critical Issues in Management, Radicalisation and Reform*, ed. Andrew Silke (London: Routledge, 2014).

Le saviez-vous?

La religion en prison et dans l'État ⁽²⁹⁾: l'existence de services d'aumônerie pour les délinquants extrémistes violents et les personnes potentiellement concernées par la radicalisation diffère d'un État membre de l'UE à l'autre. Par exemple, la France ne reconnaît pas formellement les aumôniers musulmans comme faisant partie du système carcéral, tandis qu'en Angleterre et au Pays de Galles, les aumôniers sont formellement employés par l'État et sont de plus en plus impliqués dans l'évaluation des risques ⁽³⁰⁾, même si cela a été controversé en raison des problèmes de confiance que cela peut poser pour les détenus ⁽³¹⁾. Il est important que les aumôniers soient respectés par les détenus et que leur rôle soit clairement séparé de la sécurité, de sorte qu'ils puissent maintenir la confiance des détenus et assurer un rôle de guide et de conseils pastoraux et spirituels.

Soutien social: fournir aux détenus des possibilités d'entretenir des liens étroits avec les membres de leur famille et leurs amis est essentiel pour faciliter la transition de la prison à la libération. La recherche sur la renonciation chez les criminels en général, et chez les délinquants extrémistes violents en particulier, en relation avec la déradicalisation et le désengagement, démontre l'importance des liens sociaux dans ces processus. Des interventions telles que des projets de mentorat peuvent également servir à fournir un soutien social et contribuer à établir des relations reposant sur la confiance, par exemple avec le personnel, les membres de la communauté et des représentants d'ONG. Il est important d'évaluer si la famille et le cercle social sont considérés comme partenaires dans le processus de désengagement, et non pas comme facteurs encourageant l'état d'esprit extrémiste. Dans ce deuxième cas, un soutien social doit être fourni en faisant appel à d'autres canaux (dans le respect des règlements juridiques et sur les droits de l'homme).

Recommandations clés

- Les interventions de réinsertion doivent être soutenues par des évaluations sur les risques et besoins, tandis que les plans d'exécution de peine pour les délinquants extrémistes violents doivent comprendre des plans d'intervention personnalisés. Ceux-ci peuvent reposer sur les structures existantes en place, mais peuvent également inclure des interventions spécialisées.
- Les interventions psychologiques peuvent se dérouler de manière individuelle ou en groupe. Toutefois, des interventions individuelles, plus onéreuses, doivent être prioritaires sur des interventions de groupe en raison de l'impact potentiellement négatif sur la dynamique de groupe dans le deuxième cas.
- Fournir un soutien religieux et spirituel est essentiel et peut motiver les délinquants extrémistes violents mus par des idéologies religieuses à se désengager. Toutefois, si des aumôniers participent volontairement à des efforts en matière de désengagement/déradicalisation, ils doivent être expérimentés et formés à le faire. Leur crédibilité et leur légitimité aux yeux des délinquants et de l'ensemble de la communauté doivent être prises en compte.

⁽²⁹⁾ Ryan J. Williams et Alison Liebling, 'Faith Provision, Institutional Power and Meaning among Muslim Prisoners in Two English High Security Prisons', in *Religion in Prison*, ed. Kent Kerley (Praeger, in press).

⁽³⁰⁾ James Beckford, Daniele Joy, et Farhad Khosrokhavar, *Muslims in Prison: Challenges and Change in Britain and France* (Basingstoke, England & New York: Palgrave MacMillan, 2005).

⁽³¹⁾ Sophie Gilliat-Ray, Stephen Pattison, et Mansur Ali, *Understanding Muslim Chaplaincy* (Surrey, UK: Ashgate, 2013).



- Le soutien social est important pour le désengagement et pour la sortie à la fin de la peine. Travailler en partenariat avec la famille et les amis dans un processus de désengagement est efficace si le cercle social ne constituait pas en premier lieu un facteur de radicalisation. D'autres méthodes de soutien social (par ex. des programmes de mentorat ou la participation de la communauté) doivent également être prises en compte.

Formation et soutien du personnel

La société européenne en général est devenue plus diverse et complexe, et il en va de même pour les populations de détenus. La sensibilité et la compréhension des normes, valeurs et expressions culturelles et religieuses sont de plus en plus importantes pour établir de bonnes relations entre le personnel et les délinquants. Il n'est pas nécessaire que les membres du personnel soient tous experts dans certaines idéologies ou religions. En revanche, il est nécessaire que les agents pénitentiaires disposent de connaissances de base sur les origines culturelles et religieuses des personnes avec lesquelles ils travaillent. Les préjugés, l'incertitude et la peur des délinquants peuvent les conduire à des signalements excessifs et à des interactions négatives avec les détenus, et peuvent contribuer à la marginalisation et à créer un climat de suspicion et de méfiance mutuelles.

Formation générale: un certain niveau de professionnalisme est nécessaire pour qu'une formation sur des sujets spécifiques à la radicalisation soit efficace. Une formation spécialisée de tout le personnel pénitentiaire et tous les agents de probation travaillant en première ligne doit comprendre la compréhension des circonstances qui peuvent mener à l'extrémisme violent (voir Évaluation des risques et soutien, page 11). Tous les membres du personnel des maisons d'arrêt et des services de probation qui sont en contact direct avec les détenus doivent être formés pour reconnaître le processus de radicalisation. Nous soulignons que cette approche ne doit pas rechercher des «signes» de radicalisation, car ceux-ci donnent souvent lieu à de faux positifs et à des méprises. Il est au contraire nécessaire de connaître chaque délinquant et de comprendre le rôle que peuvent avoir des environnements carcéraux non sûrs (voir Des environnements carcéraux sains, page 6), y compris un manque de ressources de soutien et de moyens propices au développement personnel et à l'espoir. Le personnel doit percevoir l'hostilité entre les membres du personnel et les détenus, ainsi qu'entre les détenus, et doit travailler avec les délinquants extrémistes violents et d'autres personnes risquant de se radicaliser avec respect, équité et empathie.

Formation spécialisée: Les membres du personnel qui s'occupent directement des terroristes condamnés doivent disposer de compétences spécifiques. Tous les membres du personnel ne conviennent pas pour ce type de travail. Les formations couvrent généralement un éventail de pratiques professionnelles, notamment la compréhension des parcours qui mènent à l'extrémisme violent, la reconnaissance de signes annonçant la radicalisation et les caractéristiques de régimes positifs, la réalisation d'évaluations des



renseignements, le suivi de normes éthiques, les compétences interpersonnelles, la gestion du stress et la diversité culturelle et religieuse ⁽³²⁾.

Le personnel spécialisé se divise généralement en deux catégories: les agents ordinaires qui travaillent dans un quartier ou une unité spécialisée (par ex. un quartier réservé aux terroristes) et les personnes qui recueillent des informations d'autres experts (travailleurs sociaux, psychologues, etc.). Ce personnel spécialisé réalise des évaluations et gère les interventions/programmes. Il doit être soutenu pour concilier la recherche de «grandeur morale» avec le besoin d'instaurer la confiance avec les détenus.

Une approche intelligente consiste à offrir une formation de sensibilisation générale à tout le personnel, et une formation spécialisée aux membres du personnel travaillant en contact direct avec des terroristes incarcérés. Les membres du personnel doivent bénéficier d'un soutien pour gérer leurs angoisses et prendre leurs décisions en toute confiance, qu'elles soient basées sur les résultats de l'outil d'évaluation ou sur leurs connaissances professionnelles. Une structure de soutien doit être mise en place, impliquant le personnel, des psychologues et la direction de la prison. Une unité de formation et de soutien doit être établie au niveau national afin de mettre à jour et diffuser du matériel de formation et offrir un soutien au personnel et aux directeurs. Les unités de formation et de soutien établies au niveau national doivent également établir des liens avec d'autres États membres, afin de partager des modèles de meilleures pratiques et du matériel de formation.

Recommandations clés

- La formation du personnel doit porter sur le sujet de la diversité, afin de leur permettre de mieux comprendre les détenus de différentes cultures et religions, et ainsi déterminer les comportements et pratiques potentiellement liés à la radicalisation, ou non.
- Le personnel doit être formé afin de comprendre la radicalisation, ainsi que les motifs individuels, sociaux et environnementaux du comportement des détenus. Les «signes» de radicalisation doivent être recherchés dans un contexte plus large de reconnaissance des points vulnérables et des besoins de soutien des détenus. Le personnel doit comprendre le processus, et non pas simplement rechercher des «signes».
- Une formation générale doit être disponible pour tous, et une formation spécialisée est nécessaire selon les différents rôles professionnels et en proportion avec la population de détenus considérés comme à risque.
- Une unité nationale de formation et de soutien pour le personnel pénitentiaire peut contribuer à diffuser du matériel de formation, développer de meilleures pratiques de formation et définir les niveaux de soutien psychologique apporté au personnel. Elle peut également renforcer la coopération aux niveaux local, national et international et faciliter le partage de meilleures pratiques et de matériel de formation.

Contexte de la probation

Les services chargés des délinquants après leur libération ont une tâche de plus en plus lourde, puisqu'ils s'efforcent de gérer les risques liés à l'extrémisme violent tout en s'assurant que les délinquants sont

⁽³²⁾ United Nations, 'Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners and the Prevention of Radicalization to Violence in Prisons', p. 30.



soutenus et réintégré après leur libération. Avec une définition des crimes liés au terrorisme toujours plus large et des peines toujours plus courtes (moins de quatre ans, et parfois pas plus de deux semaines), les possibilités de réinsérer les délinquants pendant qu'ils sont en prison peuvent être très faibles. La diversité des délinquants, qui comprennent des jeunes et un nombre croissant de femmes condamnées pour des faits de terrorisme, demande d'être prise en compte et d'adopter des approches uniques. Dans ce nouveau contexte, une coopération entre différents services est nécessaire, entre les prisons, les services de probation (ou l'équivalent), la police et les services communautaires, afin d'assurer le partage des informations et la mise à disposition des structures de soutien et d'intervention requises pour les délinquants et les anciens délinquants. La coopération entre différents services et la planification de la libération doivent commencer bien avant la date de la libération, de préférence au moins six mois avant, afin d'assurer l'échange d'information continu et la mise en place de services de soutien.

Libération et réinsertion des délinquants extrémistes violents: bonne pratique générale

La réinsertion vise à prévenir des comportements violents et à permettre l'inclusion et la participation dans la société. Un sentiment d'appartenance et d'acceptation affaiblit l'engagement en faveur de la violence. Les idées radicales ne sont pas dangereuses en soi, même si, dans certaines circonstances, elles peuvent rester un facteur de déclenchement de comportements violents. La recherche sur les délinquants extrémistes violents après leur libération est limitée, et les facteurs propices à la réinsertion sont méconnus. Toutefois, de bonnes pratiques ont été identifiées:

Plans de réinsertion: des plans de réinsertion doivent être intégrés au programme de travail du délinquant dès le début de la détention. L'évaluation des risques et des besoins constitue un outil essentiel pour concevoir des programmes de réintégration efficaces. Les services de probation (ou leur équivalent national) doivent participer à cette évaluation lors de l'étape finale de la peine. Une telle coopération entre différents services permet de fournir une orientation sur la meilleure manière de définir le processus de réinsertion.

Gestion de la transition: les périodes de transition sont des moments où le risque de récidive est élevé et durant lesquelles il est important de mettre en place des plans, avant la fin de la peine. Ces plans doivent inclure des façons de gérer un environnement familial ou une situation personnelle problématique et d'utiliser le capital humain et social afin de diminuer les risques de récidive.

Évaluation individuelle des risques et des besoins: comprendre chaque personne et répondre aux circonstances et aux difficultés qui lui sont propres est important, car cela facilite le processus de renonciation et/ou de déradicalisation en reconnaissant son potentiel de contribution à la société. Il est souhaitable que des équipes multidisciplinaires évaluent les besoins et les risques de chaque délinquant.

Renforcement des capacités: il est essentiel de planifier la fin du soutien et de renforcer les capacités d'un individu à faire confiance à d'autres personnes et à se prendre en charge, y compris par un soutien social et organisationnel (voir ci-dessous).

Confiance: la confiance est essentielle à l'efficacité du travail de probation, et l'attribution d'agents de probation à des délinquants extrémistes violents est souvent réalisée dans le souci d'instaurer un climat de



confiance. Les agents de probation ayant la même culture ou religion que le délinquant peuvent y contribuer.

Soutien social et organisationnel — favoriser la renonciation avec la participation d'autres personnes: les théories de la renonciation, qui ont pour objet de comprendre la manière dont les personnes abandonnent ou renoncent à la criminalité, suggèrent que la renonciation est le fait d'une collaboration avec d'autres personnes. Il peut s'agir d'agents pénitentiaires et d'autres personnes des réseaux sociaux. Les représentants d'autres organisations partenaires, notamment des organisations communautaires, peuvent apporter leur aide dans la recherche d'emploi ou en fournissant une orientation religieuse ou spirituelle, et les services sociaux doivent répondre aux besoins de soutien social et diminuer les sources de risque. Les amis, les membres de la famille et d'autres personnes et connaissances importantes sont essentiels dans les trajectoires de renonciation et pour renforcer une opinion positive d'un comportement non violent et d'une identité positive. Les personnes qui sont supposées avoir une certaine autorité sur le délinquant, notamment des chefs religieux, des enseignants ou des personnes qui avaient les mêmes croyances et attitudes, mais qui ont renoncé à avoir un comportement violent et peuvent jouer le rôle de mentors, peuvent également avoir une influence positive.

Le saviez-vous?

Promouvoir le bien: le «Modèle Des Bonnes Vies» (GLM) est une approche positive, reposant sur les forces de la renonciation et de la réinsertion. Il reconnaît que la réduction des besoins criminels est nécessaire à l'efficacité des interventions, mais n'en est pas une condition suffisante. L'approche GLM s'inspire du bien au sens large et constructif — «des expériences, activités et situations qui sont fortement associées au bien-être et à des niveaux élevés de satisfaction personnelle et de fonction sociale» ⁽³³⁾. Cette large prise en compte de la personne qui intègre ses espoirs, ses objectifs et son sentiment d'avoir un but dans la vie est essentiel pour faciliter les processus de renonciation des délinquants condamnés pour des faits de terrorisme.

Il est primordial d'encourager des relations positives pour favoriser les processus de renonciation et/ou de déradicalisation. Ces relations doivent avoir les objectifs suivants:

- fournir un soutien lorsque des besoins criminogènes (les besoins qui concernent directement la probabilité qu'une personne commette un crime, par ex. le manque de certaines compétences) sont identifiés au moyen d'outils d'évaluation appropriés;
- offrir un soutien pour lutter contre les problèmes que les délinquants définissent eux-mêmes comme étant au centre de leur situation et comme des causes possibles de comportement violent;
- aider les délinquants à reconnaître et à réaliser leurs forces potentielles, capacités, compétences, etc. et les canaliser de manière adaptée;
- offrir des suggestions et des possibilités pour participer à la communauté, notamment dans le cadre de groupes culturels ou sportifs;
- aider les délinquants à définir de manière réaliste une «bonne vie» et à trouver des manières de réaliser cette vision;

⁽³³⁾ Tony Ward et Shadd Maruna, *Rehabilitation* (Taylor & Francis, 2007).p. 21.

- aider les délinquants à redéfinir leur identité au moyen de commentaires positifs porteurs d'espoir et favorisant le sentiment d'appartenance et la réintégration.

Recommandations clés

- Les délinquants doivent bénéficier d'un soutien continu, de leur incarcération à leur libération, particulièrement dans le cas des peines les plus courtes appliquées aujourd'hui à certains crimes liés au terrorisme, car ce sont les périodes de transition qui présentent le risque le plus élevé de récidivisme.
- La coopération entre différents services est essentielle pour assurer une transition souple de la prison à la communauté et pour donner aux délinquants toutes les chances que leurs besoins soient correctement évalués et remplis. Cette coopération doit faire partie d'une planification de la sortie de prison et comprendre une équipe multi-disciplinaire.

Interventions (spécialisées)

Les interventions, les structures de soutien et les pratiques de gestion des risques peuvent être spécifiquement conçues pour les délinquants extrémistes violents, ou suivre une approche plus générale, par exemple en fournissant des opportunités professionnelles et en facilitant le soutien familial ⁽³⁴⁾. La décision d'adopter une approche spécialisée dépend des besoins du délinquant. Certains États membres (par ex. la France, les Pays-Bas ou le Royaume-Uni) disposent de programmes volontaires, ce qui rend possible un éventail d'interventions:

- **Les délinquants doivent bénéficier d'un soutien continu** de la prison à la libération. Les premières semaines suivant la libération des délinquants restent la période durant laquelle la plupart des anciens délinquants sont les plus vulnérables. L'adaptation peut être difficile, aussi bien pour les anciens délinquants que pour leur famille. Un programme de mentorat ou de conseil pour les délinquants, avant et après leur libération, permet d'assurer cette continuité. Le mentor ou le conseiller doit travailler avec l'individu tout au long de l'incarcération et continuer à être le point de contact et à apporter son soutien après sa libération.
- **Répondre aux besoins matériels et sociaux des délinquants extrémistes violents:** une collaboration structurée avec des prestataires de services tels que des organismes de logement, des agences pour l'emploi, des établissements d'enseignement, des prestataires de santé et des services familiaux, constitue un outil important permettant d'apporter aux anciens détenus des possibilités de réintégration et les aider à reconstruire leur vie suite à leur libération. Cette collaboration, et l'ensemble des besoins sociaux, doivent faire partie de plans de réinsertion avant la libération. Créer des relations et les appuyer, développer des liens sociaux positifs, soutenir et stimuler les forces et les compétences personnelles, encourager l'espoir et offrir des conseils dans le domaine religieux et spirituel est également important pour favoriser la réintégration dans la société et un style de vie excluant la criminalité. Le soutien peut prendre différentes formes, en fonction des besoins internes et externes des délinquants. En raison de la stigmatisation des

⁽³⁴⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 'Ex Post Paper Ran Exit' ed. RAN P&P (Amsterdam2016).

criminels terroristes, fournir ce type de soutien aux délinquants extrémistes violents peut se révéler dangereux (voir *Obstacle à l'intégration*, p.28).

- **Interventions en collaboration avec le cercle social du délinquant:** la recherche sur la renonciation a révélé l'importance de liens sociaux étroits pour encourager les délinquants à adopter un style de vie en marge de la criminalité. Impliquer le réseau social d'un ancien délinquant, et particulièrement sa famille ⁽³⁵⁾ dans des interventions, apporte un soutien essentiel dans les processus de renonciation. Il peut s'agir d'impliquer les membres de la famille dans la prise de décisions des professionnels sur l'ancien détenu en les chargeant ou en leur donnant la responsabilité d'aider l'ancien détenu et de leur proposer des formations qui les préparent à s'occuper de celui-ci après la fin de l'intervention. Les personnes qui font partie du réseau social d'un délinquant, mais qui ont une influence négative, ne doivent pas être impliqués ;toutefois, de telles influences négatives doivent être identifiées avec précaution. L'approche «réseau social d'avantages», utilisée avec des délinquants mineurs en détention ou en voie d'être libérés, dont le réseau social de proches est organisé pour les soutenir, peut inspirer des pratiques prometteuses dans ce domaine. Tous les participants signent un contrat convenu par le délinquant. Ce contrat ayant force obligatoire place la responsabilité sur le réseau du délinquant, ce qui a une fonction de réseau de sécurité sociale. L'Autriche mène actuellement un projet pilote dans ce domaine.
- **Interventions théologiques et soutien des communautés religieuses:** de telles interventions spécialisées peuvent être offertes en prison et après la libération. Les communautés religieuses, y compris des bénévoles et des imams, jouent un rôle important pour soutenir les délinquants après leur libération, tandis qu'un manque de soutien social et spirituel peut accroître leur vulnérabilité. Les délinquants peuvent bénéficier de conseils religieux généraux ou d'interventions religieuses et théologiques personnalisées. Les interventions spécialisées peuvent être soutenues par une approche théologique, dont l'objectif est de combattre des croyances idéologiques spécifiques, ou peuvent suivre une approche cognitive et comportementale. Les praticiens doivent s'efforcer d'utiliser ces ressources communautaires dans le cadre d'un réseau de soutien disponible, pour aider l'ancien délinquant dans sa trajectoire de renonciation et de réintégration. Comme pour les programmes de mentorat et le travail avec les membres de la famille, des évaluations des risques appropriées doivent être menées pour les personnes impliquées.
- **Programmes de mentorat:** certains États membres de l'UE (Danemark, Royaume-Uni) sont dotés d'un système de mentorat destiné aux personnes radicalisées qui souhaitent sortir de l'extrémisme violent ⁽³⁶⁾. Ces mentors, qui jouent le rôle de modèles et de guides dans la société, peuvent être des bénévoles formés. Certains d'entre eux peuvent être des individus repentis, avec un passé d'extrémiste violent et une expérience de renonciation ⁽³⁷⁾. Ceux-ci connaissent la situation dans laquelle la personne se trouve, peuvent lui offrir des conseils sur des moyens de sortir de l'extrémisme ou lui présenter des styles de vie alternatifs. D'autres mentors peuvent provenir d'organisations religieuses ou communautaires et peuvent soutenir le délinquant de plusieurs manières, y compris avec une aide au quotidien (par ex. dans les démarches pour postuler à un emploi). Soumettre les mentors à un examen scrupuleux pour s'assurer qu'ils n'ont pas d'intentions

⁽³⁵⁾ Basia Spalek, 'Radicalisation, De-Radicalisation and Counter-Radicalisation in Relation to Families: Key Challenges for Research, Policy and Practice', *Security Journal* 29, no. 1 (2016).

⁽³⁶⁾ Basia Spalek and Lynn Davies, 'Mentoring in Relation to Violent Extremism: A Study of Role, Purpose, and Outcomes', *Studies in Conflict & Terrorism* 35, no. 5 (2012).

⁽³⁷⁾ Global Counterterrorism Forum, 'Rome Memorandum on Good Practices for Rehabilitation and Reintegration of Violent Extremist Offenders'.

cachées et assurer une bonne correspondance entre le mentor et le délinquant sont des facteurs clés de réussite.

- **Services de santé mentale:** de plus en plus de données et d'expériences indiquent un lien entre les délinquants radicalisés (et les individus radicalisés en général) et les problèmes de santé mentale. Des services et des évaluations de santé mentale sont requis dans les prisons et après la libération des délinquants, afin d'assurer qu'ils reçoivent le soutien dont ils ont besoin.

Recommandations clés

- Différentes approches spécialisées et généralisées doivent être disponibles pour soutenir les délinquants extrémistes violents après leur libération, par exemple des programmes de soutien matériel et social, des initiatives de soutien par la famille et les amis, le conseil religieux, des sessions de dialogue, des programmes de mentorat et la coopération avec les services de santé mentale.
- Ces initiatives doivent répondre aux besoins individuels du délinquant et prendre en compte ses besoins matériels, économiques, sociaux, spirituels et religieux.

Obstacles à la réintégration

La recherche reconnaît depuis longtemps qu'un délinquant est confronté à de grosses difficultés pour se requalifier en tant que citoyen après sa sortie de prison, et que ces difficultés peuvent prendre différentes formes, notamment économiques, relationnelles et émotionnelles. Les individus reconnus coupables de crimes terroristes sont confrontés à des obstacles supplémentaires. Il existe des sources uniques de stigmatisation associées aux crimes terroristes, et dans certains contextes, cette étiquette négative peut être appropriée pour indiquer un statut dans des communautés marginalisées.

Stigmatisation: le délinquant stigmatisé fait face à des difficultés pour accéder au soutien social et aux opportunités de réinsertion, y compris en ce qui concerne l'accès à l'emploi ou à l'éducation. Les professionnels travaillant avec des délinquants extrémistes violents doivent reconnaître leur potentiel de réinsertion dans la société et doivent leur fournir un soutien pour atteindre cet objectif. Maintenir des préjugés à l'égard des délinquants peut ancrer les barrières et renforcer leur identité radicalisée et antagoniste.

Confiance: il est essentiel que les professionnels s'efforcent d'établir et de maintenir la confiance avec les anciens délinquants et avec de plus larges parties du public. La méfiance des communautés ou des organisations communautaires peut renforcer les sentiments d'injustice chez les membres de la communauté. Les services de probation (ou l'équivalent) des États membres peuvent bénéficier de l'établissement de solides liens de confiance avec les organisations communautaires. Cela permet d'assurer que plusieurs secteurs de la société maximisent les opportunités offertes aux délinquants après leur libération.

Conditions de libération: les conditions peuvent être plus strictes pour les délinquants extrémistes violents que pour d'autres types de délinquants. Cela peut porter préjudice à la réintégration, par exemple lorsque les délinquants y contreviennent et retournent facilement en prison. Toutefois, les praticiens peuvent également utiliser ces conditions, et le contact plus fréquent qu'elles impliquent, comme une opportunité de travailler avec les délinquants et de répondre à leurs besoins.



Formation du personnel

Le travail de probation avec des délinquants extrémistes violents a un effet sur les agents de probation bien supérieur à celui du travail de probation ordinaire. Le climat sociopolitique qui entoure l'extrémisme renforce les niveaux de stress des personnes qui travaillent avec les délinquants, tandis que les politiques peuvent changer rapidement et être guidées par des considérations politiques plutôt que ce qui est reconnu comme le meilleur pour le délinquant. Le niveau de tolérance du risque est très faible en ce qui concerne les délinquants extrémistes violents, ce qui signifie que les conséquences de commettre des erreurs avec ce groupe seront passées au crible par les dirigeants politiques et le grand public. Cela peut influencer le jugement professionnel des agents de probation, qui sentent que leur travail est soumis à un examen politique intense. Trouver l'équilibre entre les pressions sociales et politiques et ce qui semble répondre au mieux aux besoins de réintégration du délinquant pose ainsi un défi considérable. Cela ne devrait pas évoluer dans un avenir proche.

Les agents de probation doivent suivre une formation spécialisée afin d'évaluer correctement les besoins des délinquants (voir Formation et soutien du personnel, p.18). L'idéologie n'est pas forcément le principal moteur du délinquant. C'est pourquoi une formation et une expérience spécialisées sont requises pour comprendre et évaluer la nécessité de prendre en compte l'idéologie ou d'explorer d'autres manières d'envisager le comportement du délinquant. Les agents de probation ont également besoin d'être soutenus au moyen de débriefings, de formations en gestion du stress, mais également par la direction et leurs collègues.

Recommandations clés

- Les délinquants condamnés pour des faits de terrorisme doivent relever des défis uniques pour réintégrer la communauté, en raison des conditions strictes auxquelles ils sont soumis, de la stigmatisation et de problèmes de confiance. Ces questions doivent être prises en compte avant leur libération, en parallèle avec leurs besoins matériels (emploi, éducation, logement);
- Le personnel qui travaille avec cette catégorie de délinquants est soumis à une immense pression et doit avoir accès à des formations et au soutien, afin de pouvoir assumer sa fonction efficacement.

Conclusions du document de travail

Les praticiens des services de prison et de probation travaillant avec des délinquants extrémistes violents doivent répondre à des défis toujours plus nombreux et divers. Alors qu'un nombre croissant d'individus sont incarcérés pour des faits de terrorisme, il devient nécessaire d'apporter une réponse adéquate aux risques et besoins des délinquants et de les préparer à réintégrer la société.

L'évolution du contexte politique et l'insécurité découlant des menaces terroristes posent d'autres défis. Comprendre et établir de meilleures pratiques aura donc une importance cruciale. Les États membres devront octroyer des ressources limitées à l'amélioration générale du climat carcéral global, ainsi qu'à la réalisation d'interventions spécialisées afin de suivre et gérer les risques et contribuer à la réinsertion et à la réintégration des délinquants extrémistes violents. Ces décisions dépendront du nombre d'individus présentant un risque et du type de radicalisation pris en compte (notamment d'inspiration religieuse, d'extrême-droite, d'extrême-gauche ou séparatiste).



Les praticiens des États membres acquièrent des compétences et une confiance grandissante à cet égard. Il est reconnu qu'investir dans des interactions quotidiennes de qualité entre le personnel et les détenus (la sécurité dynamique) représente une étape positive en matière de minimisation des risques de radicalisation. Il existe également une tendance à la normalisation des délinquants extrémistes violents. Toutefois, tous les pays ne sont pas confrontés au même degré de risque, et certains ne peuvent pas normaliser une partie des délinquants extrémistes violents en raison des risques qu'ils représentent pour la population de détenus et/ou le grand public. Des évaluations des risques et des interventions spécialisées sont aujourd'hui mises à l'essai et utilisées de manière dynamique pour évaluer les besoins et les risques des délinquants. Les meilleures pratiques à cet égard suivent une approche individuelle et répondant aux besoins du délinquant.

Toutefois, elles doivent encore être affinées. Les pratiques évoluent constamment au sein de l'UE, ce qui rend particulièrement difficile d'identifier les pays qui utilisent des pratiques déterminées. Le raisonnement qui sous-tend les décisions menant à adopter des politiques et pratiques particulières doit être plus transparent et alimenter une vaste base de données des meilleures pratiques.

Par ailleurs, les éléments probants restent peu nombreux. Les décisions sont rarement prises sur la base de preuves. La recherche doit être intégrée à la pratique au plus tôt. Un corpus de recherche est nécessaire pour comprendre les contextes dans lesquels la radicalisation semble prospérer (et ceux dans lesquels les risques sont réduits) et ce qui aide les délinquants à réintégrer la société. Les évaluations des risques doivent être soumises à une évaluation empirique solide et comparées avec d'autres types de pratiques de gestion des risques, afin de déterminer les méthodes et approches les plus efficaces. La formation du personnel doit également être évaluée, en estimant si elle améliore les relations entre le personnel et les détenus, mais également la capacité de gérer les risques liés à la radicalisation. Les informations relatives aux pratiques reposant sur des preuves peuvent être facilitées à l'avenir au moyen de partenariats de recherche.

Pour 2017, le groupe de travail RSR P&P devra établir un rang de priorités parmi ces nombreux défis et y répondre au moyen des connaissances et de l'expérience des praticiens du milieu carcéral et des systèmes de probation. Cette année, il axera ses travaux sur:

- Le traitement d'un nombre croissant de délinquants extrémistes violents, particulièrement les combattants qui rentrent dans leur pays d'origine. Quelles-en sont les répercussions sur les choix de régime et les programmes d'intervention? Ce nombre en augmentation signifie également qu'il y aura davantage d'expériences et de pratiques à partager, ce qui permettra d'affiner les recommandations présentées dans ce document.
- Le rôle de la probation, notamment à l'égard des peines plus courtes et des peines de substitution.
- Le rôle de la religion dans le travail quotidien avec les délinquants extrémistes violents, mais aussi dans des programmes de sortie spécialisés.

Ce document sera mis à jour fin 2017 avec de nouvelles perspectives découlant de la recherche et de la pratique.



Annexe

Références sélectionnées

- Beckford, James, Daniele Joy, et Farhad Khosrokhavar. *Muslims in Prison: Challenges and Change in Britain and France*. Basingstoke, England & New York: Palgrave MacMillan, 2005.
- Calverley, Adam. *Cultures of Desistance: Rehabilitation, Reintegration and Ethnic Minorities*. Taylor & Francis, 2012.
- Cottee, Simon. 'Reborn into Terrorism: Why Are So Many Isis Recruits Ex-Cons and Converts', *The Atlantic*, 25 janvier 2016.
- Dean, Christopher. 'The Healthy Identity Intervention: The UK's Development of a Psychologically Informed Intervention to Address Extremist Offending' In *Prisons, Terrorism and Extremism: Critical Issues in Management, Radicalisation and Reform*, publié par Andrew Silke, 89-107. London: Routledge, 2014.
- Europol. 'European Union Terrorism Situation and Trend Report (Te-Sat)', La Haye: Union européenne, 2016.
- . 'European Union Terrorism Situation and Trend Report (Te-Sat)', La Haye: Union européenne, 2014.
- Farrall, Stephen. *Understanding Desistance from Crime: Emerging Theoretical Directions in Resettlement and Rehabilitation*. Publié par Adam Calverley Maidenhead: Open University Press, 2006.
- Gilliat-Ray, Sophie, Stephen Pattison, et Mansur Ali. *Understanding Muslim Chaplaincy*. Surrey, Royaume-Uni: Ashgate, 2013.
- Global CounterTerrorism Forum. 'Prison Management Recommendations to Counter and Address Prison Radicalization', 2015.
- . 'Rome Memorandum on Good Practices for Rehabilitation and Reintegration of Violent Extremist Offenders', Rome, 2012.
- Hamm, Mark S. *The Spectacular Few: Prisoner Radicalization and the Evolving Terrorist Threat*. New York: New York University Press, 2013.
- King, Roy D., et Kathleen McDermott. "'My Geranium Is Subversive': Some Notes on the Management of Trouble in Prisons'", *The British Journal of Sociology* 41, no. 4 (1990).
- King, Roy D., et Sandra L. Resodihardjo. 'To Max or Not to Max', *Punishment & Society* 12, no. 1 (2010): 65-84.
- Liebling, Alison. *Prisons and Their Moral Performance*. Oxford: Oxford University Press, 2005.
- . *Suicides in Prison*. London: Routledge, 2002.
- Liebling, Alison, Ruth Armstrong, Ryan J. Williams, et Richard Bramwell. 'Locating Trust in a Climate of Fear: Religion, Moral Status, Prisoner Leadership, and Risk in Maximum Security Prisons — Key Findings from an Innovative Study', Prisons Research Centre, Institute of Criminology: University of Cambridge, 2015.
- Liebling, Alison, et Helen Arnold. 'Social Relationships between Prisoners in a Maximum Security Prison Violence Faith and the Declining Nature of Trust', *Journal of Criminal Justice* 40 (2012): 413-24.
- Liebling, Alison, Helen Arnold, et Christina Straub. 'An Exploration of Staff-Prisoner Relationships at Hmp Whitemoor: 12 Years On.', Cambridge: Cambridge Institute of Criminology, Prisons research centre, 2011.
- Liebling, Alison, et Ryan J. Williams. 'The New Subversive Geranium: Some Notes on the Management of Additional Troubles in Maximum Security Prisons', *British Journal of Sociology* (in press).
- Lloyd, Monica, et Chris Dean. 'The Development of Structured Guidelines for Assessing Risk in Extremist Offenders', *Journal of Threat Assessment and Management* 2, no. 1 (2015): 40-52.
- Network, Radicalisation Awareness. 'Ex Post Paper Ran Exit', publié par RSR P&P. Amsterdam, 2016.
- Network, Radicalisation Awareness. 'Dealing with Radicalisation in a Prison and Probation Context Ran P&P — Practitioners Working Paper', (2015).
- Pressman, D. Elaine, et John Flockton. 'Violent Extremist Risk Assessment: Issues and Applications of Teh Vera-2 in High-Security Correctional Setting', In *Prisons, Terrorism and Extremism: Critical Issues in Management, Radicalisation and Reform*, publié par Andrew Silke, 89-107. London: Routledge, 2014.



- Spalek, Basia. 'Radicalisation, De-Radicalisation and Counter-Radicalisation in Relation to Families: Key Challenges for Research, Policy and Practice', *Security Journal* 29, no. 1 (2016// 2016): 39-52.
- Spalek, Basia, and Lynn Davies. 'Mentoring in Relation to Violent Extremism: A Study of Role, Purpose, and Outcomes', *Studies in Conflict & Terrorism* 35, no. 5 (2012): 354-68.
- United Nations. 'Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners and the Prevention of Radicalization to Violence in Prisons', New York: United Nations Office on Drugs and Crime, octobre 2016.
- Ward, Tony, et Shadd Maruna. *Rehabilitation*. Taylor & Francis, 2007.
- Williams, Ryan J., et Alison Liebling. 'Faith Provision, Institutional Power and Meaning among Muslim Prisoners in Two English High Security Prisons', In *Religion in Prison*, publié par Kent Kerley: Praeger, in press.